

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX N° 6.015 - NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 1.95

Le prochain Bulletin paraîtra le 19 Février

ELECTIONS à la Chambre Départementale d'Agriculture

LISTES D'UNION AGRICOLE

Pour la première fois, la Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure va être constituée.

Tous les électeurs hommes et femmes, inscrits sur les listes électorales agricoles de leurs communes, sont appelés, le dimanche 13 février, à élire quatre représentants par arrondissement.

Les Chambres d'Agriculture ne sont pas appelées à jouer un rôle politique. Elles doivent, dans un large esprit d'union professionnelle, rester sur le terrain purement agricole, pour défendre les intérêts communs de tous ceux, sans distinction de situation, qui tirent leurs ressources de la terre : propriétaires grands et petits, éleveurs, fermiers, métayers, vigneron, ouvriers agricoles.

C'est dans cette pensée de concorde que les Associations agricoles départementales, d'accord avec un grand nombre de Comices et de groupements locaux, vous demandent de venir voter pour les listes D'UNION AGRICOLE.

Aucun agriculteur ne doit se désintéresser d'une élection dans laquelle ses intérêts sont en jeu.

Les électeurs ne recevront pas de bulletins de vote à domicile. Ils en trouveront dans les Mairies le jour du scrutin.

Le dimanche 27 février, cinq autres membres de la Chambre d'Agriculture seront élus par les Associations agricoles. Elles se sont mises d'accord sur la liste d'Union suivante, qui sera présentée aux suffrages des présidents, chargés de voter pour leurs groupements :

P. BARANGER, président du Groupe nantais des Caisses rurales.

A. CHEVALIER, président de la Société de secours mutuels des Jardiniers.

H. LE COUR, vice-président de l'Union de la Bretagne méridionale.

L. LEEUVRE, président du Syndicat central des Agriculteurs, secrétaire général de l'Office agricole.

R. DE SESMAISONS, président de la Société d'Agriculture.

Nous engageons vivement nos adhérents inscrits sur les listes électorales agricoles de leurs communes à voter le 13 février pour la liste de leur arrondissement, telle que nous l'indiquons.

Qu'ils ne se disent pas que les candidats n'ayant point de concurrents, seront certainement nommés.

La loi exige, pour que l'élection se fasse le 13 février, qu'au moins un quart des électeurs inscrits aient voté. Sinon, un second tour de scrutin est nécessaire le dimanche suivant.

Les électeurs ne doivent pas, par une abstention coupable, causer à leurs municipalités l'ennui d'une seconde opération électorale, et obliger ceux qui auraient voté sans résultat le premier jour, à se présenter de nouveau au scrutin huit jours après.

LA SITUATION Les Engrais

Nous avons eu tant de modifications dans les prix de certains engrais depuis la publication du tableau spécial dans notre numéro du 4 décembre dernier, que bien que nous les ayons signalées au fur et à mesure dans nos bulletins suivants, nous croyons utile de reprendre à nouveau tous les prix actuellement en vigueur, en faisant observer qu'aucun changement n'est apporté dans les engrais ne figurant pas sur la liste ci-dessous. Cette liste donne les prix ressortant sur les bases dites de la première colonne, c'est-à-dire pour les expéditions par wagon complet ou pour livraisons en magasin.

Pour les commandes inférieures à ce tonnage, nos adhérents auront donc à ajouter 1 fr. pour les commandes de 5.000 à 10.000 kilos, ou 1 fr. 50 au-dessous de 5.000 kilos.

Il est bien entendu que les prix ci-dessous actuellement pratiqués sont susceptibles de variations en hausse ou en baisse et que nous ne garantissons que ceux qui seront portés sur les confirmations des ordres transmises par le Syndicat.

SCORIES	
14.....	26.10
15.....	27.35
16.....	28.60
17.....	29.85
18.....	31.10
PHOSPHATES ALGERIE-TUNISIE	
18.....	24.50
20.....	25 »
26.....	26 »
29.5.....	28.75
SUPERPHOSPHATES	
14.....	34.05
15.....	32.55
16.....	34.30
18.....	36.30
ENGRAIS AZOTES	
Nitrate de soude 15 %.....	171 »
Nitrate de chaux 13 %.....	156.50
Sulfate d'ammoniaque 20 %.....	165 »
Cyanamide S. P. A. 20 %.....	158 »
Cyanamide en sacs 15 %.....	110 »
Quantités très limitées.	
ACIDE SULFURIQUE	
52.....	33.75
60.....	37.75
Tourtes fournies ou achetées par les preneurs.	

(Voir note complémentaire en 2^e page)

Déclarations des Revenus agricoles

à faire avant fin février 1927 pour l'impôt général sur le revenu

Comme tous les ans à cette époque de l'année, un bon nombre de personnes nous demandent comment déclarer, sous les paragraphes 1, 2 et 4 des formules de déclarations pour l'impôt général sur le revenu : les revenus des propriétés foncières bâties et non bâties et les bénéfices de l'exploitation agricole de 1926.

Rappelons d'abord que le contribuable a le choix entre la déclaration d'un revenu forfaitaire, et la déclaration du revenu effectif obtenu en déduisant du revenu brut réel toutes les dépenses faites pour la réalisation de ce revenu ou la conservation de l'immeuble.

L'immense majorité des gens optant pour le premier procédé, nous n'examinerons que cette situation :

1° Pour les propriétés bâties, le revenu à déclarer (§ 1^{er}) est le revenu cadastral, porté sur les avertissements de 1926, et qui a servi de base à l'impôt foncier.

2° Pour les propriétés non bâties (§ 2^e), le même principe s'applique, c'est le revenu cadastral. Mais un petit renvoi (1) sur la formule indique la volonté de l'Administration de considérer comme revenu forfaitaire, non plus le simple revenu cadastral, mais ce revenu majoré de 75 %.

3° Pour les bénéfices agricoles (§ 4^e), c'est bien sur la valeur locative des terres, majorée de 75 %, qu'a été assis, l'an dernier, l'impôt cédulaire, et il est exact, comme le dit le renvoi n° 2 de la formule, que pour avoir la valeur locative majorée, il suffit de multiplier le revenu cadastral par 2,1875.

A cette valeur locative, la loi du 3 août 1926 applique pour toutes les terres le coefficient 3 et même 5 aux cultures maraichères, sauf pour les terres qui, en 1926, étaient cultivées en blés, dont le coefficient n'est que de 2,50, à condition d'en indiquer la contenance et le revenu cadastral au contrôleur avant la fin de février.

Pour les terres exploitées à demi-fruits, le propriétaire n'a à déclarer que la moitié du bénéfice agricole.

CONCOURS DES RACES PORCINES

A l'occasion des Foires Commerciales de l'Ouest, à Nantes, un concours d'animaux reproducteurs des races porcines se tiendra, dans l'enceinte même de l'exposition, du vendredi 15 au lundi 18 avril prochain.

Ce concours est ouvert à tous les éleveurs, qui auront ainsi l'occasion de faire apprécier les meilleurs animaux des races appropriées à notre région.

Des prix importants figurent au programme, que les intéressés pourront se procurer en s'adressant à M. Bodin, administrateur-directeur des Foires Commerciales, 1, rue Haudaudine, Nantes.

Syndicat d'Elevage du Bétail Normand de la Loire-Inférieure

Le samedi 8 janvier, à 13 h. 30, a eu lieu, dans la Salle des Sociétés Savantes, l'Assemblée générale annuelle du Syndicat d'Elevage du Bétail Normand.

La réunion était présidée par M. Joyau, président, qui, en ouvrant la séance, se félicita de la parfaite prospérité du Syndicat.

Le secrétaire général, M. Raymond Lefevre, rend compte de la marche de l'Association pendant l'année 1926. Le nombre des adhérents s'est accru. Deux tournées

d'inscription ont été entreprises, l'une au printemps, l'autre à l'automne — et à l'heure actuelle, deux ans après la fondation du Syndicat, 678 animaux ont été inscrits dans le département. Parmi ceux-ci beaucoup de sujets d'élite. On a pu en admirer un grand nombre au Concours départemental, à Saint-Nazaire, en juin dernier.

Ce concours a présenté le plus gros et le plus beau rassemblement de bétail normand qu'on ait jamais vu dans notre région, et la plupart des prix y furent remportés par des membres de notre Syndicat. Celui-ci avait tenu à offrir deux prix en espèce et deux objets d'art pour récompenser le champion des mâles et la championne des femelles.

MM. Victor Lebeau, vice-président ; de la Gournerie, trésorier, et Joseph Moyon, membre du Conseil, dont les pouvoirs arrivaient à expiration, sont réélus à l'unanimité.

Puis M. de la Gournerie fait l'exposé de la situation financière, très prospère, de l'Association. Ses comptes pour l'exercice 1926 et son projet de budget pour 1927 sont approuvés à mains levées.

Sur la proposition de M. Calard, un vœu est pris en considération pour demander à la Société d'Agriculture d'étudier la possibilité de faire son grand concours annuel toujours à Nantes, centre du département et point de jonction de toutes les lignes de chemins de fer.

M. Raymond Lefevre adresse aux syndiqués une remarque au sujet des tournées. Avant le commencement de celles-ci, chaque éleveur reçoit une feuille qu'il doit remplir, pour indiquer s'il désire être visité par la Commission, et combien d'animaux il compte présenter. L'itinéraire de chaque tournée est établi à l'avance, d'après les réponses reçues, et les syndiqués sont avisés de l'heure approximative à laquelle les experts passeront chez eux (à moins d'événements imprévus). Or, il arrive que chez certains éleveurs, la Commission trouve à examiner plus d'animaux qu'elle ne pensait, soit que le propriétaire de l'étable n'ait pas amené tous les bestiaux qu'il comptait présenter, soit que d'autres éleveurs, sachant que les experts viendraient chez leur voisin, aient amené chez lui leurs animaux sans le signaler en temps voulu.

La visite d'une telle étable dure évidemment plus longtemps qu'il en était prévu et tout l'horaire se trouve retardé. Le résultat est double : les éleveurs attendent trop longtemps le passage de la Commission, et celle-ci, malgré un travail des plus rapides et fatiguant, termine ses derniers examens à la heure des phares et des lanternes, plusieurs heures après la tombée de la nuit.

Un exemple : à la tournée de novembre dernier, d'après les réponses des syndiqués, 65 animaux devaient être présentés. Or 78 furent inscrits. Cela suppose évidemment l'examen d'un nombre plus considérable encore. Aussi certaines étables furent-elles visitées à 8 heures du soir !

Les syndiqués évaluaient ces annus s'ils déclaraient exactement le nombre de sujets que la Commission aura à juger.

Dans l'ensemble, les carnets de saillies sont bien tenus. Il y a cependant quelques fâcheuses exceptions, très rares il est vrai. Il ne faut pas oublier que l'inscription fait de la réclame à un taureau et lui attire presque toujours une prime de conservation de l'Office agricole. Ces avantages, sans qu'on ait besoin de parler de sanctions, doivent suffire à inciter les propriétaires de taureaux inscrits à tenir soigneusement leurs carnets et à délivrer aux vaches appartenant à des syndiqués les certificats de saillies auxquels elles ont droit.

Les cartes de naissance parviennent très régulièrement au secrétariat. Certaines ont quelquefois un peu de retard qu'il serait facile d'éviter ; 180 environ ont été envoyées dans une année. Presque toutes sont fort bien remplies et les signalements sont marqués de façon très satisfaisante sur les silhouettes. Tout ceci est de première importance, car c'est le point de départ de généalogies futures.

S'il correspond à l'animal présenté ou si la carte a été modifiée.

Si tout est en règle et si le jeune animal mérite d'être inscrit, on portera sur sa carte et sur le grand Livre zootechnique les noms des père et mère qui fournissent ses papiers de naissance. Ainsi les acheteurs éventuels auront en même temps la garantie de l'âge exact et celle de l'origine. Et ainsi commenceront à se former des familles d'animaux indispensables pour mener à bien la sélection, but de notre Syndicat.

Le secrétaire général déplore, en terminant, qu'un certain nombre d'éleveurs gardent dans notre association le seul rôle, très précieux sans doute, mais insuffisant, de membres bienfaiteurs. En effet, plusieurs se bornent à payer leur cotisation sans demander la visite de leurs étables ou, s'ils font inscrire des animaux, sans envoyer de cartes de naissance de leurs produits. Ces éleveurs perdent du terrain par rapport à leurs collègues qui, dès le début, se sont mis sérieusement à établir la filiation dans leurs élevages. Qu'ils se rappellent que la sélection est basée sur la généalogie et qu'on ne constitue pas des états civils et des familles, uniquement avec des enfants trouvés.

Après discussion de quelques questions diverses, la séance est levée.

LISTE DES TAUREAUX NORMANDS actuellement inscrits en Loire-Inférieure

- Duc, à M. Mauro, la Chesnaie, Basse-Goulaine.
- Danton, à M. Lemut, l'Ardrère, Remouillé.
- Diaboleau, à MM. Calard et Auder, Houssterie, Chéméré.
- Délicieux, à MM. Ecomard et Charrier, Puits-Charrier, Bourgneuf.
- Diamant, à M. Ferré, la Jarvrais, Saint-Père-en-Retz.
- Dragon, à M. Justin Ledug, Guignardais, Saint-Père-en-Retz.
- Duc, à M. Mabileau, l'Aubardière, Saint-Viaud.
- Dupercy, à M. Henri Dossot, Buzay, Rouans.
- Doge, à M. Pierre Leroux, Pé-de-Buzay, Le Pellerin.
- Député, à M. Joseph Moyon, Tréveneuc, Donges.
- Dagobert, à M. de Lajarte, Le Temple-de-Bretagne.
- Dragon, à M. Nogues, les Rivières, Carquefou.
- Docile, à M. Minier, le Clos, Carquefou.
- Domplé, à M. Léquippe, la Vincendière, Carquefou.
- Dagobert, à M. Hivert, Boire-Courant, Saint-Julien-de-Concelles.
- Derviche, à MM. Laraison et Toucanné, Broches, Chéméré.
- Dingo, à MM. Bernier frères, Buzay, Rouans.
- Castor, à M. Dubréil, Ardennes, Sainte-Pazanne.
- Diablotin, à M. Mellerin, la Routière, Chauvé.
- Canard, à M. Hervé, la Rouillère, Bourgneuf.
- Doré, à M. Gantier, la Cornillais, Sainte-Marie.
- Charlot, à M. Riolland fils, la Rozenais, Donges.
- Chérémé, à MM. Lefevre et Viaud, Belleperche, Chéméré.
- Dompierre, à M. Hémery père, le Petit-Régne, Montoir.
- Diabre, à M. Victor Ledug, Bratz, Montoir.
- Decauville, d' d' d'.
- Crochias, à M. Maussion, Cothias, Aressac.
- Céris, à M. Brunet, la Raffinière, Rouans.
- Camionneur, à M. Pierre Bertho, la Justice, Sainte-Pazanne.
- Chané, à M. Boucard-Bourmau, Marais-Héry, Chauvé.
- Collinier, à M. Robard, le Collet, Bourgneuf.
- Cosaque, à M. Corbé, la Taillée, Montoir.
- Cacao, à M. Babin, la Guillaumière, Saint-Père-en-Retz.
- César, à M. Badigois, la Rivaudière, Saint-Herblain.
- Cabocheard, à M. Morilleau, Petit-Beusse, Sainte-Pazanne.
- Cyrille, à M. Guillou, Malnoë, Saint-Père-en-Retz.

Fumures Potassiques des Prairies Naturelles

Résultats obtenus en Champs d'Expériences Formule générale de Fumure pour Prairies Naturelles

par J. VALENTIN, Ingénieur Agronome, Directeur du Bureau d'Etudes sur les Engrais (Région de l'Anjou).

Trop longtemps on a considéré la prairie naturelle comme devant produire indéfiniment sans qu'il soit besoin de lui apporter autre chose qu'un peu de terreau, les animaux lui laissant en outre leurs déjections quand ils y viennent pâturer.

C'est là une grave erreur qui a contribué à l'état lamentable dans lequel se trouvent aujourd'hui nombre de prairies naturelles qui ne produisent plus qu'un foin peu abondant et de très mauvaise qualité. En effet, abandonnée à elle-même, la prairie s'épuise peu à peu, les éléments nutritifs assimilables, acide phosphorique et potasse, diminuent d'année en année et si l'azote s'y accumule c'est sous forme organique, inassimilable pour la plante ; cette accumulation d'humus finit même par rendre la prairie acide d'autant que l'élément calcaire disparaît aussi chaque année.

Il est alors facile de comprendre que sur un tel sol appauvri et acidifié les légumineuses et les bonnes graminées disparaissent pour faire place à une végétation d'herbes grossières, caractérisant les terrains acides et n'ayant qu'une très médiocre valeur nutritive.

Ces prairies sont-elles susceptibles d'amélioration ? L'expérience que nous allons relater, qui a été faite avec tous les soins désirables chez M. Le Gouais, Ingénieur-agronome, à La Barre-David (Loire-Inférieure), va mettre en évidence la remarquable métamorphose qu'on peut opérer sur ces prairies avec l'aide des engrais chimiques.

La prairie sur laquelle a été faite l'expérience en question repose sur un sous-sol schisteux peu lointain, le sol lui-même d'épaisseur relativement faible (12 à 15 centimètres) provient de la décomposition des schistes sous jacents et révèle à l'analyse les teneurs suivantes en éléments fertilisants :

Azote.....	0,20 %
Acide phosphorique.....	0,10 %
Potasse.....	0,16 %
Chaux.....	0,30 %
Magnésie.....	0,31 %
Oxyde de fer et d'alumine.....	6,53 %

Le poids du litre de terre fine est de 0 kg. 975 et la composition physique du sol est la suivante :

Cailloux.....	4,30 %
Gravier.....	17,15 %
Argile.....	15,75 %
Humus.....	6,40 %
Sable.....	56,30 %

L'acidité exprimée en chaux par kilogramme de terre est de 0,980.

En somme, ces analyses indiquent qu'on a affaire à une terre silico-argileuse, pauvre en chaux, acide, et normalement riche en éléments fertilisants sauf peut-être en potasse, élément difficile à doser quant à la partie assimilable. La forte dose d'humus explique la teneur élevée de ce sol en azote et indique que la prairie n'est pas de création récente.

Sur cette prairie qui n'avait reçu aucun engrais depuis 1914 il a été épandu au semoir, le 14 janvier 1926, de la sylvinite riche à la dose de 1.000 kgs à l'hectare.

Dès le début d'avril, la végétation de la prairie était bien plus drue dans la partie ayant reçu la sylvinite et la teinte vert foncé indiquait nettement la vigueur des plantes. De plus, tandis que la surface sans engrais ne portait guère que des graminées et des carottes sauvages, la surface voisine avec potasse présentait un épais tapis de légumineuses. La différence entre les deux parcelles ne fit que croître jusqu'à la fauchaison qui eut lieu le 25 juin. A cette date, la parcelle avec potasse présentait un épais fourré vert sombre de graminées et de légumineuses tandis que dans la parcelle sans engrais on voyait nettement la surface du sol qui ne pouvait être complètement couverte par la maigre végétation de graminées et de plantes diverses parmi lesquelles dominaient la carotte sauvage.

LES ENGRAIS

(Suite de la 2^e colonne de la 1^{re} page)

Par suite de l'application du règlement spécial aux engrais il est impossible de régulariser les dosages de certains engrais comme le cyanamide et le sulfate de potasse. Ces engrais, considérés comme matières premières, doivent donc être expédiés comme ils sortent des usines productrices. Leurs dosages peuvent donc varier assez sensiblement, et le prix du degré en est assez élevé pour que nos fournisseurs soient obligés de tenir compte de ces variations dans l'établissement de leurs factures.

C'est ainsi que pour le cyanamide le degré en plus ou en moins sera établi sur la base de 6 fr. le degré, et pour le sulfate de potasse sur la base proportionnelle de sa valeur aux 100 kilos.

Pour plus de précision, voici les rendements obtenus dans les deux parcelles :

Foin sec à l'hectare (kilos)	Parcelle avec sylvinite riche...	Parcelle sans engrais.....
	5.800	2.950

Différence en faveur de la sylvinite..... 2.850

En estimant à 300 fr. les 1.000 kgs la valeur du foin à la récolte (chiffre qui, cette année, est même inférieur à la réalité), l'excédent de récolte obtenu par l'apport de sylvinite, représente une somme de 855 fr. à l'hectare pour une dépense qui, frais d'épandage compris, n'atteint pas 350 fr., d'où bénéfice net à l'hectare de plus de 500 fr. rien que sur la première coupe ; mais l'action de la sylvinite ne se fit pas seulement sentir sur la première coupe et fut encore plus marquée sur le regain. Aucune pluie n'étant survenue après la fauchaison, la parcelle témoin ne présentait, le 10 août, soit environ 6 semaines après la coupe, qu'une végétation insignifiante de graminées plus ou moins grilles d'où s'élevaient un grand nombre de tiges de carottes sauvages tandis que là où l'on avait mis la sylvinite un épais tapis de légumineuses, principalement constituées par du trèfle hybride, un peu de trèfle blanc, de trèfle violet et de lotier, s'élevait à une hauteur de 25 centimètres et ne paraissait nullement souffrir de la sécheresse.

Pour tirer de cette remarquable expérience tous les enseignements qu'elle pouvait comporter, nous avons fait faucher, faner et sécher une partie du regain et nous devons à la science très sûre de M. Andouard, directeur de la Station agronomique de la Loire-inférieure et bien connu dans le monde agricole pour ses nombreux travaux sur l'alimentation du bétail, les analyses qui suivent et dont nous allons pouvoir tirer des conclusions intéressantes.

	Parcelle avec potasse.	Parcelle sans potasse
Matières minérales.....	8,30	8,21
Matières grasses.....	3,25	3,35
Matières azotées.....	15,44	9,75
Matières hydrocarbonées saccharifables.....	15,52	31,42
Cellulose.....	16,25	17,05
Extractif non dosé et humidité.....	41,24	40,22

	100,00	100,00
Azote.....	2,47	1,57
Acide phosphorique.....	0,93	0,93
Potasse.....	1,52	0,99
Chaux.....	1,65	2,21

La première analyse faite au point de vue valeur alimentaire est des plus instructives, elle nous montre que le taux des matières azotées est d'environ 50 % supérieur dans le foin de regain venu sur parcelle fumée à la sylvinite, ou la matière azotée constitue incontestablement la valeur principale du foin et si l'on est obligé de compléter la ration en matière azotée, l'azote est de beaucoup plus nutritif le plus cher. Nous savons tous par exemple que le tourteau d'arachides riche en azote est bien plus cher que le tourteau de palmistes moins riche en protéine et plus riche en matières hydrocarbonées.

Donc, et c'est là un fait très important, l'apport d'engrais potassique n'a pas seulement un effet de doubler la récolte mais encore de produire du foin d'une valeur alimentaire très supérieure, on peut presque dire que là où une vache vivrait pauvrement, l'apport d'engrais potassique permet d'en nourrir trois substantiellement dans l'expérience considérée.

De la deuxième analyse, ressort très nettement que si l'apport d'engrais potassique a un effet d'augmenter sensiblement la teneur en potasse et en azote du fourrage (en azote par suite du développement pris par les légumineuses plus riches en protéine que les graminées) la teneur en acide phosphorique n'a pas varié et la teneur en chaux a sensiblement baissé. L'acide phosphorique et la chaux étant indispensables à l'animal surtout pour la bonne formation de son squelette, on en déduit facilement qu'il est absolument nécessaire de compléter les engrais potassiques par des engrais phosphatés et des amendements calcaires.

Les scories de déphosphoration permettent d'apporter en même temps l'acide phosphorique et la chaux, aussi doit-on les considérer comme l'engrais phosphaté le plus indiqué pour accompagner les engrais potassiques dans la fumure des prairies si celles-ci ne sont pas sur un sol calcaire auquel cas il faudrait préférer le superphosphate.

Malgré la teneur ordinairement élevée

des prairies en azote, ce dernier étant généralement sous forme organique inassimilable pour la plante et la difficulté d'aérer le sol des prairies ne permettant guère une nitrification suffisante, l'apport d'engrais azoté peu avant le départ de la végétation au début du printemps est souvent très rémunérateur, témoin cette expérience faite sur prairies dont le sol plus ou moins tourbeux provient de la décomposition du granit qui forme le sous-sol peu lointain et imperméable.

Les essais auxquels nous empruntons les résultats ci-dessous ont été faits en 1913, année de faible production fourragère, sous la direction de notre savant et distingué collègue, M. Lavallée, directeur technique de l'École Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers et membre correspondant de l'Académie d'Agriculture, au domaine de la Chaussée, situé commune de Saint-Lambert-la-Potherie (Maine-et-L.).

Une première parcelle servait de témoin, une deuxième recevait à l'hectare 100 kilos de sulfate d'ammoniaque, une troisième recevait également 100 kilos de sulfate d'ammoniaque plus 600 kilos de kaïnite, engrais potassique qui venait alors d'Allemagne et avantageusement remplacé aujourd'hui par la sylvinite riche des Mines de potasse d'Alsace. Les rendements en foin à l'hectare de chacune des parcelles ont été les suivants :

Parcelle témoin.....	1.075 kil.
Parcelle avec sulfate d'ammoniaque.....	3.065 kil.
Parcelle avec sulfate d'ammoniaque et kaïnite.....	5.450 kil.

Tout en faisant ressortir l'intérêt de l'emploi des engrais azotés, cette expérience met encore fortement en relief l'effet remarquable des engrais potassiques sur prairies.

Sans doute les deux expériences que nous venons de relater sont des expériences typiques où l'effet des engrais potassiques bien employés s'est manifesté dans toute son ampleur, mais ce ne sont pas cependant des cas isolés et nous avons été à même de constater presque partout cette année dans la région les remarquables effets des engrais potassiques sur prairies où ils ont souvent augmenté le rendement de 50 à 100 % tout en améliorant sensiblement la qualité du fourrage obtenu.

En résumé, dans les terres plus ou moins argileuses ou même légères mais pauvres en chaux, qui sont la majorité dans notre région de l'Ouest, on pourrait ainsi comprendre la fumure des prairies naturelles avec certitude d'en obtenir d'excellents résultats.

A la fin de l'automne ou au début de l'hiver et cela pour une durée de 2 ou 3 ans :

1.000 à 1.200 kgs de Sylvinite Riche à l'hectare et 1.000 à 1.200 kgs de Scories de déphosphoration à l'hectare.

Une quinzaine de jours avant le départ de la végétation au printemps et cela tous les ans :

150 à 100 kgs de sulfate d'ammoniaque ou de nitrate à l'hectare.

Une fumure ainsi comprise permettrait au cultivateur de mieux élever avec la même surface de prairies un plus grand nombre de têtes de bétail, la production fourragère augmentant en quantité et en qualité dans de très notables proportions.

Pour le bon entretien des fûts vides.

La récolte 1926 ayant été des plus faibles, aussi bien du côté vin que du côté cidre, beaucoup de vigneron et d'agriculteurs se trouvent en possession d'un stock important de fûts vides qu'il convient de soigner et conserver dans le meilleur état possible jusqu'à la prochaine récolte, étant donné le prix des futailles qui est aujourd'hui très élevé et qui, sans aucun doute, le restera longtemps encore, par suite de la cherté des matériaux utilisés et la rareté de la main-d'œuvre spécialisée.

Pour conserver en bon état les futailles ayant servi, il faut faire en sorte qu'elles ne se couvrent pas, à l'intérieur, de moisissures, dont on distingue facilement par l'orifice de la bonde, les taches blanchâtres ou verdâtres ; qu'elles ne contractent pas de mauvais goûts : goût de sec, goût de bois, goût d'évent, etc... Pour cela il est nécessaire en premier lieu de les affranchir convenablement en les traitant par la vapeur, ou, ce qui revient au même, en les élevant avec de l'eau bouillante, puis en les rinçant à l'eau fraîche plusieurs fois, et enfin en les séchant complètement.

En cas de mauvaise odeur persistante, il faut pratiquer des lavages avec une eau additionnée d'acide sulfurique, 5 %, ou avec du permanganate de potasse à raison de 50 grammes par hectolitre d'eau. Il convient, après ces lavages, de rincer les fûts, à l'eau fraîche, plusieurs fois pour qu'il ne reste aucune trace des matières employées. Quand on traite à l'acide sulfurique, ne pas oublier de verser l'acide dans l'eau, car, en faisant le contraire, on s'expose à être brûlé aux mains ou au visage par les projectiles de gouttelettes d'acide qui peuvent se produire.

Le méchage des tonneaux bien nettoyés ne doit se faire que lorsque ceux-ci sont tout à fait secs, car, s'il restait des traces d'humidité sur les parois, celles-ci peuvent produire, au contact des vapeurs de soufre, des produits tels que l'hydrogène sulfuré, qui communique aux fûts un goût de pourri fort désagréable qui se transmet ensuite au vin.

Quand les mèches de soufre ne veulent pas brûler, à l'instant où on les descend dans les futailles, on peut en conclure que celles-ci renferment un air vicié, manquant

d'oxygène, et chargé d'acide carbonique ; dans ce cas, pour faire brûler la mèche, il suffit de retirer le bouchon de la clef, ou le boudereau, et d'insuffler par le trou de la bonde, à l'aide d'un soufflet, de l'air extérieur, qui chasse l'air malsain des fûts.

Dès que la mèche a brûlé complètement, on bonde hermétiquement tous les orifices des fûts, pour que l'acide sulfurique, qui doit assurer leur conservation, ne puisse se dégager à l'extérieur.

Enfin, quand, après les précautions que nous venons d'indiquer, il se trouve des fûts qui refusent de brûler leur mèche, dès que la bonde est remplacée sur celle-ci, le mieux est de présenter la mèche allumée, à l'orifice de la bonde, de la descendre doucement au fur et à mesure qu'elle se consume ; les vapeurs sulfureuses, plus lourdes que l'air, se répandent quand même à l'intérieur des fûts et produisent un effet antiseptique qui, pour n'être pas aussi efficace que dans les autres cas, n'en est pas moins très satisfaisant.

Le méchage assure donc la conservation des futailles qui se trouvent contenir une atmosphère sulfureuse, pour un temps déterminé, mais pas d'une façon indéfinie, car le gaz sulfureux ne reste pas dans le même état à l'intérieur des récipients vinaires.

Celui-ci pénètre dans les douelles de bois, à cause de leur porosité, tandis que l'oxygène de l'air ambiant entre de la même façon à l'intérieur des fûts et oxyde le gaz sulfureux qui reste contenu. Il résulte qu'au bout d'un certain temps, l'atmosphère intérieure des fûts renferme de nouveau de l'oxygène et se trouve de nouveau favorable au développement des moisissures.

Il y a donc lieu de renouveler le méchage des futailles de temps à autre, et de le faire d'autant plus souvent que l'humidité est plus grande et l'aération du cellier plus forte ; dans ces conditions, on aura toujours à sa disposition des barriques en parfait état pour y loger du vin qui conservera toutes ses qualités et sa valeur.

(L'Ouest Viticole). LE TERRIEN.

Fertilisation des terres

UNE ERREUR A EVITER.

Dans l'Agriculture Sarthoise, M. Lévêque, Directeur des Services agricoles de la Sarthe, signale que de nombreux agriculteurs, croyant faire une économie, ont substitué aux dernières semailles des phosphates naturels aux superphosphates ou aux scories.

Au lieu d'apporter 400 kilos de superphosphates ou 500 kilos de scories de déphosphoration par hectare, ils ont employé 400 kilos de phosphates naturels.

Il y a là une grave erreur, ajoute M. Lévêque, et il paraît utile, dès à présent, de mettre la culture en garde contre les inconvénients qui peuvent résulter de cette pratique qui, incontestablement, provoquerait une sérieuse diminution des rendements en 1927, si on n'y remédiait en temps voulu.

Pour obtenir des phosphates agricoles, dont le dosage ne dépasse pas 14 à 18 % d'acide phosphorique, le même effet que des superphosphates et des scories, il faut, en effet, en doubler au moins, sinon en tripler la dose, c'est-à-dire en employer de 1.000 à 1.500 kilog. par hectare.

Les terres qui n'en ont reçu que 400 kilos à l'automne sont insuffisamment fumées et, M. Lévêque conseille vivement aux agriculteurs qui se trouvent dans ce cas d'apporter au printemps, au moment de l'épandage des engrais azotés, en couverture, un minimum de 2 à 300 kilos de superphosphates ou d'engrais composés à base d'acide phosphorique et d'azote.

Les superphosphates se mélangent très bien au sulfate d'ammoniaque, notamment, et même au nitrate de soude, à condition qu'ils soient bien secs et que le mélange soit fait au moment de l'emploi.

Dans notre Syndicat, nos adhérents ont à peu près abandonné les phosphates agricoles 14 à 18 %, pour utiliser les phosphates d'Algérie-Tunisie 26 et 30 %, ce qui leur permet d'être plus à l'abri des inconvénients d'une fumure phosphatée insuffisante.

Chaux en Agriculture

LE CHAULAGE

Le journal agricole d'Alsace et de Lorraine du 4 décembre publie, sous le titre « Chaux et Chaalage », un très intéressant article de M. Georges Gory, ingénieur agricole, ancien professeur d'agriculture à Thionville.

L'auteur estime que le chaalage mérite de retenir tout particulièrement l'attention des cultivateurs, en cette période où rien ne doit être négligé pour maintenir et augmenter, dans toute la mesure du possible, la production nationale.

Il examine ensuite le rôle que la chaux joue dans la terre arable et dans la production agricole.

« La chaux, écrit-il, existe dans les sols principalement à l'état de carbonate de calcium ou calcaire. Le calcaire se présente à l'état de roches, tantôt compactes et dures, tantôt à l'état de roches tendres, telles que la craie. Entre ces deux extrêmes, il existe tous les intermédiaires. Les calcaires durs, comparativement aux calcaires tendres, jouent un rôle efficace dans les sols. Les premiers résisteront aux agents dissolvants, tandis que les seconds seront facilement attaqués par les eaux du sol chargées d'acide carbonique ; ils donneront alors naissance à du carbonate de chaux capable de se diffuser dans la terre

et de jouer un rôle particulièrement actif.

Il est facile au cultivateur de reconnaître si un sol donné renferme ou non du calcaire : il suffit de verser sur quelques grammes de terre fine, du fort vinaigre ou de l'acide chlorhydrique, il se produit une effervescence, un bouillonnement dans le cas où la terre renferme du calcaire. Plus l'effervescence sera forte, plus la richesse en chaux du sol considéré sera grande ; on peut ainsi se faire une idée, assez grossière il est vrai, de la teneur des sols en carbonate de chaux.

Le rôle de la chaux est primordial, on peut dire que cette substance conditionne les propriétés physiques, chimiques et biologiques des sols. Au même titre que l'azote, l'acide phosphorique et la potasse, la chaux est indispensable à la nourriture des plantes. Tous les végétaux en contiennent une proportion variable et aucune plante ne peut subsister si elle ne trouve pas cet élément en quantité suffisante dans le milieu où elle est appelée à vivre.

Les récoltes utilisées en moyenne, à l'hectare, les quantités suivantes de chaux :

Céréales.....	75 kilos
Plantes racines.....	125 —
Prairies naturelles et artificielles.....	170 —

On a point de vue de l'alimentation des plantes, on considère qu'un sol est suffisamment pourvu de cet élément lorsqu'il renferme 1 gramme de chaux pour 1.000 grammes de terre. Mais le rôle de la chaux ne se borne pas à la seule alimentation des plantes, et de plus grandes proportions, atteignant 10 et 50 pour 1.000 dans certains sols, sont nécessaires pour que les propriétés physiques et chimiques de ces sols soient favorables à une bonne culture.

La richesse en chaux des sols présente une grande importance au point de vue de l'alimentation du bétail, les fourrages récoltés en terres calcaires accusent une teneur plus élevée en cet élément ; or la richesse en chaux des fourrages est une des conditions essentielles du bon développement du bétail, la chaux étant un des principaux constituants du squelette. La carie des os, la cachexie osséuse, sont généralement dues en grande partie à la pauvreté des fourrages en chaux, résultant elle-même de la pauvreté du sol en cet élément.

Le bétail du Limousin, de la Sologne, de la Bretagne, vivant sur des sols d'une extrême pauvreté en chaux, est de petite taille, le squelette se trouvant réduit, par suite du manque de calcaire ; les maraîchers et chaulages, les amendements marins ayant amélioré ces régions, autrefois désertées, un perfectionnement des races animales en est résulté et il est devenu plus sensible au fur et à mesure de l'enrichissement des sols en chaux.

Outre le rôle de grande importance qu'elle joue dans l'alimentation végétale, la chaux exerce sur les propriétés physiques des sols une action qui n'est pas de moindre intérêt. Les cultivateurs disent souvent que la chaux dompte et assouplit les terres argileuses ; le travail de ces sols lourds et consistants sera ainsi grandement facilité par un chaulage, leur perméabilité sera augmentée, ce qui ne peut manquer d'importance pour la bonne aération du sol et la constitution des réserves d'eau, indispensables à toute récolte.

Dans les terres tourbeuses, en activant la décomposition des matières organiques et la formation de l'humus, la chaux rend ces terres plus perméables et moins humides.

Le rôle chimique de la chaux, très important, est encore loin d'être entièrement élucidé. Toutefois, on peut dire que sans sa présence, les engrais potassiques ne seraient d'aucune utilité dans les sols. Ainsi, lorsqu'on fournit de la chaux à une terre, on ne contribue pas seulement à mieux alimenter les plantes en chaux, mais on leur assure aussi une plus forte alimentation potassique.

(A suivre).

Pommes de terre et Graines Diverses de Semence

Nous croyons devoir rappeler à nos adhérents que nous pouvons leur procurer, avec la certitude de recevoir de très belle marchandise, les semences de pommes de terre et de graines fourragères diverses, mises à leur disposition par des maisons très sérieuses, et à des prix intéressants. Malgré l'élévation des prix de transport de ces marchandises venant de région parfois éloignée, nous estimons qu'il y a avantage à se les assurer ayant la certitude d'avoir des semences parfaitement sélectionnées, par conséquent promettant une germination parfaite et par la suite un rendement intéressant.

Nous demandons prix et conditions.

Charbons

Il y a bien longtemps que nous n'avons fait paraître sur notre bulletin les prix des charbons, la grande instabilité des cours ne nous le permettait pas.

Aujourd'hui que les grèves anglaises sont enfin terminées, nous sommes assurés d'avoir des prix meilleurs et plus stables, cependant comme il peut y avoir encore quelques fluctuations dans le temps qui sépare la publication de 2 bulletins, nous préférons attendre encore avant de publier les prix et informons nos adhérents que nous sommes toujours à leur disposition pour leur faire livrer, tant à Nantes qu'au dehors, et aux meilleures conditions, les quantités de charbons de toutes catégories dont ils se feraient besoin.

Courroies à bœufs et amblots

Nous tenons toujours à la disposition de nos adhérents des courroies d'attelage pour bœufs et vaches. Ces courroies en peau de buffle sortent d'une fabrique qui en a la spécialité depuis de longues années. Nous les recommandons tout spécialement. Les prix varient naturellement suivant les poids, c'est-à-dire en proportion des épaisseurs et des longueurs des courroies.

Nous avons également des amblots de la même fabrication pour jugs à bœufs, soit pour charrettes, soit pour couples.

Sulfate de Cuivre Bouillie Azur Soufre sublimé

Nous pouvons encore pratiquer le prix de 315 fr. pour le sulfate de cuivre. Le même prix est demandé pour la bouillie Azur, ce qui nous semble quelque peu exagéré, la bouillie ne comportant que 60 % de sulfate de cuivre. Il faut bien tenir compte cependant de la valeur du produit qui entre en plus dans la composition de la bouillie, de la main-d'œuvre et des emballages, paquets et caisse.

Le soufre sublimé vaut aujourd'hui 137 fr.

Ces prix à nos conditions usuelles.

Marché Mondial des Grains

On lit dans « Corn Trade News » du 25 janvier :

BLE. — Toutes les offres de blé rapprochées ont rencontré une bonne demande dans la semaine écoulée, surtout pour le compte de la meunerie anglaise, le Continent restant au second plan. Les expéditions ont été abondantes et le flottant s'est encore accru. Il s'élevait à 1.638.000 quarters pour l'Angleterre, 3.905.000 pour le Continent et 1.591.000 à ordre, ensemble 7.134.000 quarters (16.550.000 quintaux) contre la semaine précédente 6.842.000 (14.915.000 quintaux) et il y a un an 4.092.000 (8.290.000 quintaux).

Les réceptions de blé sur les marchés primaires américains accusaient une certaine réduction et au Canada il y avait un fort recul.

La demande constatée en blés rapprochés et les indications de forts besoins sur le Continent annulent ainsi complètement l'influence des grosses disponibilités envoyées par les pays exportateurs. C'est maintenant une chose certaine que les embarquements de la première moitié de la campagne dépasseront les 44 millions de quarters auxquels nous avions estimé les besoins des pays déficitaires et il n'est même pas impossible qu'ils excèdent les 46 millions d'expéditions prévues. En ce qui concerne les importations réelles de ces six premiers mois, nous ne pensons pas qu'elles dépassent de beaucoup 44 millions de quarters ; en l'absence de chiffres définitifs, nous les évaluons à 45 millions.

Bien que les embarquements de l'Amérique du Nord aient été réduits, le total pour le monde entier n'en a pas moins de nouveau dépassé les 2 millions de quarters, exactement 2.190.000 (4.775.000 quintaux) et l'on peut envisager avec confiance de fortes expéditions argentines dans le prochain avenir. En Australie, la flotille affrétée marque une diminution ; toutefois avec la fin du différend concernant les chartes-parties on peut être certain que les affaires d'exportation vont se trouver stimulées dans cette contrée — peut-être y aura-t-il fléchissement des expéditions pendant une ou deux semaines, puis le mouvement reprendra toute son ampleur si le niveau des prix n'est pas prohibitif. Répétons-le donc : on peut escompter de nouveaux embarquements considérables et avant peu les arrivages en Europe prendront une grande extension. On peut alors se demander ce qui se passera lorsque les ports européens recevront une moyenne hebdomadaire de quelques 2 millions de quarters et, de fait, ce n'est pas sans une certaine nervosité que le négoce envisage cette éventualité. Non pas qu'il n'y ait pas de demandes ; mais seront-elles suffisantes ? De grosses quantités sont expédiées directement sur le Continent et si elles suffisent pour couvrir les besoins ce sont les ports anglais qui recevront les expéditions à ordre. Cela donnera une abondance de grain à partir de mars, peut-être de 600.000 à 750.000 quarters par semaine, et l'on peut se demander si les prix résisteront à la pression d'une telle quantité de marchandise.

Du côté des achats continentaux, il faut reconnaître que la situation est plutôt haussière en blé et en seigle dans quelques pays, en Allemagne notamment, cette contrée se classant cette année, avec l'Italie, en tête des importateurs. Nous croyons devoir augmenter le chiffre approximatif des importations de l'Allemagne et rectifier à 75 millions de quarters l'évaluation des besoins de l'Europe entière, les pays extra-européens représentant 15 millions. Estimant les expéditions probables à 92 millions de quarters il y aurait ainsi une marge de 2 millions de quarters pour la reconstitution des stocks.

La Commission officielle des grains, au Canada, vient de faire connaître une statistique évaluant à 220 millions de bushels, au 1^{er} janvier, l'excédent exportable de l'Amérique du Nord, estimation qui paraît très raisonnable. Faisant état de ce calcul, on peut dresser de la façon suivante le tableau des disponibilités mondiales au 1^{er} janvier :

Amérique du Nord, 27.500.000. Argentine, 19.500.000. Australie, 15.000.000. Russie, 2.000.000. Danube et divers, 1.500.000. Ensemble, 65.500.000 quarters.

En ce qui concerne l'Argentine et l'Australie, on a retenu les estimations officielles avec une petite addition au quatrième de l'Argentine pour tenir compte d'une certaine quantité de blé vieux. Des expéditions supplémentaires pourront, d'autre part, être fournies par les prochaines récoltes de l'Inde, de l'Algérie et des Etats-Unis (blés d'hiver), mais il est prudent de ne pas en compter en tenant compte.

On peut dire qu'une telle quantité de 65.500.000 quarters (143 millions de quintaux) ne pourra pas être absorbée par les pays importateurs en l'espace de sept mois. Jamais le fait ne s'est produit dans le passé et il n'y a pas de raison pour qu'il se produise cette année. Mais il reste à savoir de quelle façon se feront les offres. Il ne serait pas étonnant que l'Argentine, l'Australie et le Canada décident de reporter sur la prochaine campagne quelque 10 millions de quarters et si les importateurs faisaient leurs achats au rythme de 92 millions de quarters l'an, soit 53 millions pour sept mois, nous arriverions, à peu de chose près, à une balance égale entre les besoins et les offres. Il reste, en tout cas, que pour ce qui est de l'avenir rapproché, l'Europe peut attendre de forts arrivages et il est naturel que, dans cette situation, les acheteurs se montrent réservés, dans l'attente de savoir comment ces quantités se trouveront absorbées.

LES RECOLTES

CÉRÉALES

Les cours du blé sont certainement plus fermes depuis quelques jours, et alors que le marché réglementé de Paris cotait, le 26 janvier, 169 fr. 25, aussi bien pour le disponible que pour les livraisons éloignées jusque sur les 4 de mars, nous relevons sur le marché de jeudi 3 février les cours de 174 fr. pour le courant du mois, et 173.75 pour les 4 de mars.

Dans les régions de France où les blés sont d'une qualité moyenne et sont acceptés assez volontiers par la minoterie, la culture a majoré ses prix de demande, de 1 à 2 fr. par 100 kilos tout en augmentant ses offres de quantités à la suite de la reprise des battages.

Dans notre région, les affaires continuent à manquer d'ampleur. Beaucoup de détenteurs continuent à résister et ne trouvent pas les prix qui leur sont offerts, assez rémunérateurs. La grande minoterie continue à travailler presque uniquement les blés exotiques qui lui permettent une production de farine très homogène et de bonne qualité régulière.

Du Bulletin des Halles du 2 février :

Voici achevé un bon tiers de l'hiver ; le froid rigoureux, que les météorologistes officiels ou amateurs nous avaient prédit, ne s'est pas encore produit ; se produira-t-il maintenant, que la croissance des jours devient sensible ? Une gelée assez forte et durable eût été nécessaire pour assainir les terres arables, c'est-à-dire pour les débarrasser d'une multitude d'insectes qui, dès que renait la végétation et qu'apparaissent les premiers bourgeons, commencent les ravages. La température douce et humide dans beaucoup de régions, nous vaudra peut-être une multiplication exceptionnelle de ces ennemis, et elle favorisera certainement, en outre, le développement des herbes parasites. C'est donc dès à présent qu'il conviendrait d'organiser la lutte contre les parasites de toute espèce.

PHYSIONOMIE DE LA SEANCE. — Assistance habituelle, pas plus empressée aux affaires que la semaine dernière. Les offres en blé et en seigle se sont un peu accrues par suite des battages, que l'on peut déjà considérer comme complètement terminés dans un grand nombre d'exploitations en Beauce, Brie et Champagne. Celles concernant les avoines, orges et sarrazins correspondent à peine aux besoins de la consommation. Il y a plus-value de 1 à 2 fr. sur les blés de certaines provenances, de 2 à 3 fr. sur les seigles. La tendance est relativement calme sur les avoines, les sarrazins et les issues de mouture. Légère reprise sur les orges de brasserie.

BLE. — Nous n'avons pas de changement à signaler dans la situation commerciale du blé ; les affaires ont été assez faciles sur les marchés de production, un peu mieux alimentés que le mois dernier, en raison de l'active reprise des battages, et l'on a effectué en meunerie des livraisons blés durs d'une certaine importance ; enfin les expéditions sur les grandes entreprises de la région parisienne ont été aussi régulières que possible, les wagons ayant été mis sans retard à la disposition des expéditeurs. Les battages touchent maintenant à leur fin et, dans les champs, les meules sont rares. Les offres en blé exotique sont bien suivies, mais les affaires n'ont pas le volume que laisseraient supposer les plaintes qu'expriment de nouveau maints producteurs. Tant que les offres de marchandise indigène seront en harmonie avec les nécessités de la mouture, il est évident qu'on ne précipitera pas les transactions avec la République Argentine, les Etats-Unis et le Canada, dont les disponibilités exportables sont élevées.

L'apparence des emblavures est considérée partout comme satisfaisante, mais néanmoins, on se montre assez inquiet

L'Almanach des Agriculteurs pour 1927 vient de paraître. Il traite, entre autres questions : Nouvelle législation relative aux accidents du travail en agriculture...

D'après l'énoncé ci-dessus, il est facile de se rendre compte que ce petit ouvrage condense une quantité de renseignements utiles aux agriculteurs...

L'Apoplexie de la Vigne

L'on a attribué pendant longtemps l'apoplexie à l'action des vents chauds et violents : c'est là une erreur qui a été complètement détruite par les travaux de M. Viola...

Il a été démontré par les travaux des mêmes savants que l'apoplexie était d'origine parasitaire et que le mal provenait d'un champignon se développant à l'intérieur du bois.

L'arsenic a été reconnu comme le seul remède efficace (non contre les souches mortes pour lesquelles il n'y a plus rien à faire) pour les souches malades d'un côté seulement et surtout pour éviter la contagion des pieds encore indemnes.

Nous croyons de notre devoir de signaler à nos lecteurs le traitement le plus approprié pour combattre ce terrible fléau qu'est l'apoplexie. Il faut employer des sels solubles, car il est compréhensible que plus le produit est actif, plus les résultats seront satisfaisants.

Le nombre de ces solutions étant assez grand, nous publions ci-dessous une référence locale au sujet de celle qui est le plus répandue dans les départements du Midi où, grâce à elle, la mortalité a presque disparu.

Voici le texte de la référence donnée à la Compagnie Auxiliaire Viticole pour son Apoplexyl, par un de nos adhérents, M. Etienne Toulblanc, propriétaire à St-Géron :

« Monsieur le Directeur,

» Ayant été, par suite de la mortalité considérable des souches de vigne, amené à essayer votre produit « Apoplexyl », je tiens à vous déclarer que les résultats ont été décisifs et surprenants.

» En fin, et cela pour les hésitants, la manipulation de votre produit est sans danger, car pas une minute je n'ai été incommodé.

» Ci-joint vous trouverez les commandes pour cette année.

» Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

» Signé : TOUBLANC, F.

« Inutile d'ajouter que je vous permets de publier mon attestation. »

Inutile aussi de dire que cette référence se passe de tout commentaire.

M. R.

GEUFS A COUVER Leghorn et Wyandottes Blanches, Bresses noires, Brahma, Combattants, indiens. A vendre jeunes coqs Brahma 6 mois.

Madame DUCHESNE La Pentecôte, Châteaubriant (Loire-Inférieure).

J'ACHETE TRES CHER ?

OR jusqu'à 15 francs le gramme ARGENTERIE. Plaques, Couverts jusqu'à 600 francs le kilo déchets argent, pièces démontées jusqu'à 300 francs le kilo

GERMS, VIEUX DENTIERs même cassés, sans or, montés sur 4, Rue Santeuil enrouchoise jusqu'à 50 fr. la dent.

NANTES Prière apporter pièces identifiées Ouvert de 9 h. à midi, de 2 h. à 7 h.

RHUM, PORTO, MADERE, MALAGA Importation directe LEFEBVRE Frères - LE HAVRE Agents sérieux acceptés

Le Gérant : TH. FIGUREL

DEMANDES 6. - On demande à acheter d'occasion et en bon état, un appareil à traction animale pour sulfatage des vignes.

CHAUX POUR L'AGRICULTURE

CHAUX DE MONTJEAN Grosse chaux en belles pierres blanches en tonnes 120 »

Chaux menue ou cendre de chaux 65 » Les 1.000 kilos en vrac sur wagon Champtocé et par 8.000 kilos minimum.

Bâchage facultatif... 3 fr. par 1.000 k. Poids de l'hectolitre de grosse chaux : 92 à 95 k. Pureté 90 o/o.

Chaux blutée... 135 » Fleur de chaux blutée... 145 » Les 1.000 kilos livrés en sacs de 35 k. facturés et repris au même prix si rendus dans le délai de 3 mois.

Livraisons en wagons découverts de 5 tonnes minimum. Bâchage obligatoire... 3 fr. par 1.000 k.

Chaux éteinte pour l'Agriculture

COMPOSITION APPROXIMATIVE Chaux : 45 %. Oxydes de fer et d'alumine, matières organiques : 10 %. Humidité : 45 %.

Livrable sauf vente, par wagons complets de 10 tonnes gare Nantes, au prix de 15 fr. la tonne, chargement compris.

S'adresser aux usines Brissonneau et Lotz, 1, rue Bellier, Nantes-Doulon.

PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat et pour livraisons par 100 k. minimum

Au cas où les commandes de nos adhérents porteraient sur des marchandises logées en sacs de moins de 100 k., nous les prévenons que sans avis préalable nous ferons expédier deux sacs de cette marchandise, cela afin d'obtenir la sortie d'octroi, qui n'est accordée que pour 100 kilos minimum.

PRIX AUX 100 KILOS sans engagement et sauf variations :

Riz et Issues

Issues de riz (Lyon) (sacs de 100 k.) manq. Riz Saigon N° 1... 204 »

Brusures de riz extra... 197 » N° 1... 177 » N° 1 et 2... 169 »

Issues de riz... (sacs de 75 k.) 124 » Remoulages de fèves... manq.

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes. - Diminution de 2 francs par 100 kilos pour les livraisons faites de Chantenay.

Tourteaux en farine et divers

Coprah, en pains ou en farine (sacs de 50 kilos)... 165 » Arachides ruissique en farine, extra blanches (sacs de 75 k.) Bordeaux 163 »

Arachides ruissique en farine, blancs (sacs de 75 kilos)... 155 » Arachides Coromandel en farine (sacs de 100 kilos)... 139 »

Manioc en farine (sacs de 50 k.) 120 » Manioc en farine (sacs de 50 kil.) 210 »

Cossettes de manioc (sacs de 60 kilos environ)... 190 » Avoine grise de pays (sacs de 50 k.) 160 »

Blé noir (sacs de 100 kil.)... 178 » Mais pour volailles (sacs de 100 k.) 115 »

et... 127 » Orge... 145 » Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments mélassés

Intensif 50 % mélasse (sacs 75 kil.) 117 » Son mélassé... 132 »

Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay. Mélasse Say, 80 % mélasse (sacs de 75 kilos)... 93 »

Son mélassé Say, 50 % mélasse (sacs de 50 kilos)... 110 » Paille mélassée Say, 50 % mélasse (sacs de 50 kilos)... 80 »

Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes. Aliment complet pour chevaux, 35 % mélasse (sacs de 50 kilos)... 112 »

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » 1.° q. 2.° q. 3.° q. Extr. Bœufs... 5 64 4 48 2 90 6 20

Marché Talensac

Nantes, le 4 février 1927. Aménés Vendus PRIX Plus haut Plus bas

Bœufs... 13 43 6,20 5,20 Vaches... 10 10 6,20 5,20

FOIRES ET MARCHÉS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

MOIS DE FEVRIER Lundi 7 : Guérande (la Madeleine), Nozay, Saint-Colombin, Saint-Nazaire (Immaculée), Thouaré, Varades. - Mardi 8 : Boussay, Prossay, Loroux-Bottreuil, Maisdon, Saint-Etienne-de-Corcoué, Saint-Gildes-des-Bois, Treillières. - Mercredi 9 : Derval, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

Jeu 10 : Aigrefeuille, Assacé, Bouguenais, Chéméré, Le Clion, Guenrouët, Lusanger, Notre-Dame des Landes, Pucell, Vendredi 11 : Le Gavre, Sainte-Pazanne. - Samedi 12 : Le Cellier, Mésanger, Saffré, Saint-Hilaire-de-Chalçons, Saint-Michel, Treffieux, Vritz.

Lundi 14 : Belligné, Pannecé, Petit-Auverné, Saint-Mars-de-Coutais, Saint-Mars-du-Désert, Touvois, Vigneux. - Mardi 15 : Mouais, Rongé, Saint-André-des-Eaux, Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Père-en-Retz, Vallet. - Mercredi 16 : Avesseau, Conquerreuil, Legé, Monthert (Geneston), Plessé. - Jeudi 17 : Anvenis, Bouvron, Conéron, Fresnay, Guéméné (Guénouvry), Guérande, Hérie, Saint-Jean-de-Corcoué. - Vendredi 18 : Clisson, Port-Saint-Père. - Samedi 19 : Blain (Saint-Omer), Campbon, Herbignac, Jans, Paulx, Saint-Sulpice-des-Landes, Saint-Viaud, Trans.

Lundi 21 : La Boissière-du-Doré, Bourgneuf, Couffé, Nozay, Pouillé, Varades, Vieilleigne. - Mardi 22 : La Limouzinière, La Meilleraye, La Regrippière, Sucé. - Mercredi 23 : Saint-Lyphard. - Jeudi 24 : Petit-Mars, Saint-Julien-de-Vouvantes. - Vendredi 25 : Arthon, Fay, Rezé. - Samedi 26 : Crossac, Maumusson, Monzeil, Saint-Molf. - Lundi 28 : Carquefou, Missillac, Moisdon, Saint-Herblain, Varades.

OFFRES ET DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à forfait à 2 fr. par annonce.

Toute insertion ayant un caractère commercial ou industriel devra être transmise à la PUBLICITÉ DE L'OUEST, 11, rue de la Fosse, à Nantes.

145. - A vendre, beaux plants de vigne greffés et producteurs directs, recommandés, authentifiés et sélection garantis. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

147. - A vendre, plants de vigne greffés sélectionnés. S'adresser à M. Armand Emeriaud, viticulteur, Le Pallet (Loire-Inf.).

152. - A vendre, plants greffés extras : Muscadet, Gros-Plant, Colombar et toutes variétés de l'Ouest ; producteurs directs et greffés ; bois pour greffage ; arbres fruitiers. S'adresser à M. J. Foulonneau, St-Christophe-la-Couperie (M.-et-L.).

186. - A vendre : 1° Pommes de terre « Rosa », semence sélectionnée ; 2° Four portatif complet, état neuf ; 3° Charrue Brabant 2 chevaux, garantie.

6. - A vendre, environ 1.000 racines d'un an, Baco rouge n° 1. S'adresser à M. Pétard-Luneau, l'Auberdière (Chapelle-Basse-Mer).

7. - A vendre à l'état neuf, 1 moteur à essence « Japy » 3 CV. Prix modérés.

8. - A vendre, un taureau nantais, 2 ans, pure race. S'adresser à M. Sénéard Auguste, la Noë-Allais, Couéron.

9. - A vendre, une vache prête à vêler, et génisses Normandes, pure race.

10. - A vendre : 1° Une voiture à ressort, très bon état. Bonne occasion ; 2° un manège à cheval, très bon état.

11. - A vendre, selle d'homme, bon état, doublée cuir avec sangle neuve, boyaux tressés, 450 fr.

12. - A vendre, camionnette Ford 14 CV, 500 kilos, 8 personnes. Etat neuf. Prix à débattre.

13. - A vendre, vaches mâles et femelles, pure race Normande, à 8 jours. Disponibles fin février.

14. - A vendre à l'état neuf, une cariole de maraicher.

15. - A affermer pour le 1er novembre 1927, une borderie de 6 hectares 1/2 située dans l'île Meslé, commune du Fresne-sur-Loire (Loire-Inf.). S'adresser, pour traiter, à M. Moutel, notaire à Varades.

16. - A vendre, une batteuse avec moteur Bernard et charriot.

17. - A vendre, plants de vignes greffés, toutes variétés et producteurs directs blancs et rouges. Renseignements sur demandes. S'adresser à M. Aug. Meneux, Le Guineau, Chapelle-Basse-Mer.

DERNIERE HEURE Paris-La Villette, 24 janvier. Aménés Inventés BŒUFS... 3.952 585 VACHES... 2.100 346 TAUREAUX... 250 112

Totaux... 6.242 1.043 Vente très difficile.

VEAUX... 2.069 92 Vente plutôt difficile. MOUTONS... 18.322 2.000 Vente très difficile.

PORCS... 3.269 50 Vente très mauvaise.

COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette : 1.° q. 2.° q. 3.° q. Extr.

Bœufs... 9 70 8 10 5 90 10 20 Vaches... 9 70 7 40 5 70 10 30

Taureaux... 7 90 7 30 6 30 8 30 Veaux... 15 12 20 9 50 16 30

Moutons... 15 20 12 20 9 50 16 20 Porcs... 11 56 9 14 7 42 11 86

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » : 1.° q. 2.° q. 3.° q. Extr.

Bœufs... 5 82 4 53 2 95 6 32 Vaches... 5 82 4 20 2 85 6 59

Taureaux... 4 74 4 09 3 15 5 15 Veaux... 9 7 08 5 23 9 78

Moutons... 7 60 5 73 4 18 8 37 Porcs... 8 10 6 40 5 20 8 30

Paris-La Villette, 31 janvier.

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Quelques pluies sont tombées dans la matinée, et le fond de l'atmosphère est frais. Les prix semblent aujourd'hui se tenir pour la viande en gros.

GROS BÉTAIL. - Aménés : bœufs 3.128; vaches 1.700; taureaux 525; soit un total de 5.353 contre 6.242 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 1.086 gros bovins contre 785.

Le marché a été plutôt incertain. On ne peut pas parler de baisse, car, dans l'ensemble, les prix se sont tenus, mais non sans discussions. Toutefois, il n'y a plus en ce qui concerne les bœufs qui ont pu prétendre au cours de 5,10, qu'il faut considérer aujourd'hui comme exceptionnel. Vente mauvaise en taureaux.

VEAUX. - Aménés 1.808 contre 2.069 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 316 contre 157. La vente a été irrégulière. Les bons veaux n'ont pas pu tout à fait maintenir le prix, et on peut les voir en baisse de deux sous par livre. Par contre, la demande s'étant portée plus activement sur l'entre-deux, les sortes plus ordinaires ont gagné de deux à trois sous.

MOUTONS. - Aménés 14.706 contre 18.322 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 2.230 contre 1.570. La vente a été également irrégulière ; un peu de baisse a été notée sur les agneaux potables et l'on a reculé de 5 et parfois 10 francs dans les moutons secondaires. Toutefois, la bonne marchandise en moutons et brebis a pu assez facilement se maintenir.

PORCS. - Aménés 1.940 contre 3.269 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs 720 contre 1.200. La vente a été également irrégulière ; un peu de baisse a été notée sur les agneaux potables et l'on a reculé de 5 et parfois 10 francs dans les moutons secondaires. Toutefois, la bonne marchandise en moutons et brebis a pu assez facilement se maintenir.

COCHES. - Vente très calme ; la cote s'établit entre 4,50 et 5,60, mais les belles bretonnes sont allées jusqu'à 6,80. Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. - Aménés 14, contre 12 il y a huit jours. Vente calme entre 100 et 200 francs la pièce suivant la grosseur et la qualité.

DERNIERE HEURE

Paris-La Villette, 31 janvier. Aménés Inventés BŒUFS... 3.128 428 VACHES... 1.700 320 TAUREAUX... 525 100

Totaux... 5.353 848 Vente difficile.

VEAUX... 1.808 117 Vente irrégulière.

MOUTONS... 14.706 700 Vente irrégulière.

PORCS... 1.940 » Vente bonne.

COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette : 1.° q. 2.° q. 3.° q. Extr.

Bœufs... 9 40 8 30 5 80 10 20 Vaches... 9 30 7 30 5 60 10 10

Taureaux... 7 60 7 30 6 30 8 30 Veaux... 14 20 11 50 9 90 15 80

Moutons... 15 30 12 20 9 50 16 30 Porcs... 11 56 9 58 7 86 11 86

On cote actuellement en marchandises non décussées : Trèfle violet qualité ordinaire 950 à 1.100 francs. Trèfle violet gros grain de la Sarthe 1.050 à 1.150 fr. Trèfle violet breton belle qualité 1.100 fr. Trèfle hybride 1.400 à 1.600 fr., suivant qualité et pureté. Trèfle jaune des Sables 800 à 950 fr. Trèfle blanc 1.200 à 1.600 fr. Luzerne Provence décussée 1.300 à 1.450 fr. Luzerne qualité ordinaire 1.150 à 1.250 francs.

Cours des Marchés de gros

Sauf variations et à titre de renseignement GRAINS ET FARINES

Nantes, le 4 février 1927. PRIX DES 100 KILOS

Froment... 1926 472 à 475 Seigle... 125 à 130 Avoine... 125 à 128 Orge mouture... 120 à 122

Orge brasserie... 120 à 122 Sarasin... 158 à 160 Son... 90 à 95 Fèves... 120 à 122 Farine... 120 à 122

FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville 250 à 280 Paille... 100 à 110 Foin, les 500 k. en ville... 280 à 300 Paille... 140 à 150

VINS

Toujours même situation et même stagnation d'affaires en vins de pays. L'écoulement se fait très lentement et très parcimonieusement. Nous ne croyons pas pouvoir signaler des changements appréciables dans les prix d'ici plusieurs mois.

Les approvisionnements du commerce continuent à se faire en vins du Midi et de l'Algérie. Les prix sont également fermes sur les vins de ces provenances.

Nous cotons, pour les vins de la récolte 1926 :

Récolte 1926 Muscadet 1° choix, haut degré 900 à 1000 Muscadet 1° ch., degré courant 800 à 850 Muscadet 2° ch., » 750 à 800 Gros-plant 1° ch., » 500 à 550 Gros-plant 2° ch., » 400 à 450

BESTIAUX

Paris-La Villette, 24 janvier. ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Temps doux peu encourageant pour le commerce de la viande. La situation aux abattoirs est très médiocre, mais il y a quand même des besoins. Les cours sont toutefois faiblissants par suite de l'énormité des arrivages.

GROS BÉTAIL. - Aménés : bœufs, 3.592; vaches 2.100; taureaux 550; soit un total de 6.242 contre 5.971 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 785 gros bovins contre 668.

La vente a été très difficile et même mauvaise, devant l'ampleur des offres. Il y avait peu de bons animaux, ce qui n'a pas empêché ces derniers de se vendre moins bien que précédemment. Quant à la marchandise courante, la baisse a été de deux à trois sous, voire quatre par livre.

VEAUX. - Aménés 2.069 contre 2.049 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 157 contre 181. La vente a été plus difficile mais la cheville a fait très normalement ses prélèvements après que les détenteurs lui avaient accordé une baisse de deux sous par livre. Il y avait un peu de lenteur dans le placement des veaux médiocres qui ont perdu de trois à quatre sous par livre.

MOUTONS. - Aménés 18.322 contre 13.428 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 1.570 contre 1.810. La vente a été très difficile, la cheville qui éprouve beaucoup de peine à se débarrasser a fortement discuté les prix et provoqué un recul moyen de 10 francs par tête, parfois 15 francs dans le mauvais entredeux.

PORCS. - Aménés 3.269 contre 2.901 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs 1.200 contre 1.060. La vente a été très mauvaise, la charcuterie éprouvant de grosses déceptions du côté du détail.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extras, 8,30 à 8,40 le kilo vif ; bons maigres de pays, 7,50 à 8,30 ; maigres ordinaires et petite marchandise, 6,80 à 7,20 ; cochons épais de l'Ouest et du Centre, 7,30 à 8,10 ; porcs du Midi, de l'Aveyron et du Sud-Centre, 7 à 8 ; fonds de parquets, 6,80 à 7,20.

COCHES. - Vente très difficile ; la cote s'établit entre 4,50 et 5,70 ; laitons jusqu'à 6,30. Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. - Aménés 12 contre 8 il y a huit jours. Vente calme entre 150 et 200 francs la pièce, suivant la grosseur et la qualité.

sur l'avenir de la production, et d'autant plus que l'augmentation de la superficie emblavée à l'automne est insignifiante. Les ensemencements de printemps sont toutefois limités, et d'ailleurs la culture printanière du blé n'est habituellement qu'un accessoire, même dans les régions où peuvent encore assez bien prospérer les variétés spéciales, dites de mars. D'autre part, on ne peut compter beaucoup sur les blés tendres de l'Algérie pour combler les vides possibles de notre production prochaine.

Les affaires sur notre place, s'engagent aisément dès le début de la réunion et à des conditions presque analogues à celle de la semaine dernière ; il y a toutefois une légère avance de 1 à 2 fr. sur quelques provenances.

Nous notons pour la marchandise disponible départ :

Blé de Beauce et Orléanais 171 à 172. Touraine, Loir-et-Cher 175 à 176. Poitou, Vienne, 180 à 182. Berry, Indre et Cher 174 à 176. Bourbonnais, Nivernais, Auvergne 189 à 191.

Sarthe et Mayenne 171 à 172. Anjou, Loire-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée 174 à 176. Normandie, Manche, Seine-Inférieure 167 à 168.

Eure 168 à 170. Yonne, Côte-d'Or 165 à 169. Aube, Marne, Seine-et-Marne 167 à 168. Oise, Aisne, Somme, Ardennes 167. Nord, Pas-de-Calais 165 à 166. Bretagne 175 à 176.

SONS ET ISSUES. - Peu d'activité dans ce compartiment. La demande de Pélévage ne s'est pas, comme on le supposait, accentuée. La minoterie n'hésite pas cependant à faire certaines concessions. La consommation des issues se ressent de celle des grains de qualité inférieure et des fourrages, des tourteaux également. Il y a à très peu d'expédition sur les centres un peu éloignés. Mais comme les stocks de matières fourragères commencent sérieusement à s'amoindrir dans beaucoup de fermes, une reprise des affaires paraît certaine à bref délai.

Nous notons aux 100 kilos bruts, départ : Sons gros, belle qualité 90 à 94 en disponible, 93 à 96 en livrable sur les 3 et 4 mois de mars.

Sons ordinaires 81 à 84 en disponible, 81 à 85 en livrable.

SEIGLE. - Les offres sont un peu plus appréciées aujourd'hui, surtout en provenances des rayons de Beauce et du Centre. Celles concernant les provenances de Bretagne et de Normandie sont nulles ou presque, sans doute parce que les producteurs réservent maintenant leurs seigles à la nourriture animale.

Nous enregistrons les prix suivants applicables à la marchandise disponible, départ : Seigle de Bretagne 130 à 132. Seigle de Beauce, Gâtinais, Sologne 130 à 140.

Seigle des régions du Centre et du Limousin 136 à 139

AVOINES. - Dans tous les milieux agricoles, on se préoccupe des ensemencements de printemps et l'on constitue les approvisionnements, soit en semences triées à la ferme, soit en semences de variétés sélectionnées offertes par la graineterie. La demande est donc assez active. Pour la consommation, les offres ne paraissent pas avoir subi une augmentation favorable ; elle correspondrait toutefois assez bien à la demande et les affaires ont en définitive une assez bonne allure. Il se confirme que les réserves en culture sont faibles dans les départements bretons et aussi dans le Centre.

Voici les prix que l'on a pratiqués couramment pour la marchandise disponible, départ : Grises de Bretagne 121 à

PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements s'adresser à la
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES
Téléphone : 8.81

PÉPINIÈRES AMÉRICAINES

DE L'OUEST
Etablissements Viticoles
Eugène GIRAULT
Pépiniériste Viticulteur
JAUNAY-CLAN (Vienne) Tél. 3 et 75



Expos. Nationales Tours, Paris
1er Prix - Médailles d'Or
H. Concours - Membre du Jury
60 Hectares
Vignobles et Pépinières
Plants greffés des meilleures
variétés - Reproducteurs directs
recommandés
Vastes Champs de Pédicaires
Champs d'Expériences
Authenticité Sélection garantie

C'est aux Pépinières GIRAULT
que nous devons nos meilleures
CULTUREUR SUR DEMANDE -
nos meilleures Sélection
Agents sérieux acceptés

MAXIMUM DE RECOLTES dans
vos Jardins et Cultures, les plus
beaux légumes, fruits, fleurs, en
lisant l'ALMANACH DU JARDI-
NIER adressé gratis et franco par
C. LEMAIRE, grainier, 109, Bd Magenta, Paris.

MOTEURS ELECTRIQUES
Neufs et Occasion - Réparations
A. GOHAUD
4, quai de la Maison Rouge - NANTES
Téléphone 31-48
INSTALLATION LUMIERE ET FORCE

Etablissements H. BARBOT
à TROYES (Aube)
Brabants
112 à 162 kilos
PRIX à partir de
460.
Cultivateurs, demandez notre Catalogue
et recevez bien ceci !
Aucune Maison ne peut rivaliser avec nos Prix
ACIER PREMIERE QUALITE
- GARANTIES LES MEILLEURES -

DUNLOP
Le PNEU
dont
la gomme
efface
les
mauvaises
routes

Pommes de Terre de Semence
TOUTES VARIÉTÉS
Expéditions à partir de 50 kilos
MICHEL LE PAPE
ERQUE-ARMEZ (Finistère)

VOITURES D'ENFANTS
(spécialité)
A. MAINGUY
23, chaussée de la Madolaine
Tél. 24.89 - NANTES
RÉPARATIONS - GRAND CHOIX DE VOITURES D'OCCASION

PLUS DE FEU
90 Ans de Succès
Guérison sûre des
CHEVAUX BOITEUX
LINIMENT BOYER-MICHEL
21, PERON, CHATEAUBRIANT (Indre)
TOUTES PHARMACIES, BROCHURE FRANCO

Tout l'ameublement
A. FOURNIER-GUERIN
-banisterie-Tapisserie
4, Place Duchesse-Anne - NANTES
Meubles de tous styles, Glaces, Sommier,
Tentures, Tapis, etc...
- LIVRAISON A DOMICILE -

BANQUE
Albert DELIMÈLE & C^{ie}
22, Rue du Calvaire, 22
NANTES
Maison fondée en 1904
Toutes opérations de Bourses
Titres - Coupons
Escompte des Bons de la Défense

DENTISTE - 110 -
rue de Coulmiers
CLINIQUE DENTAIRE
1, Chaussée de la Madolaine - NANTES
RÉDUCTION aux Membres du Syndicat Central
des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et à leurs Familles
SPÉCIALITÉ DE DENTIER

VOS SOUCHES MEURENT !

L'ARSENIC est le seul remède efficace.
Employez-le donc sous sa forme la plus active :
EN SOLUTION D'HIVER

La MEILLEURE des SOLUTIONS est :
L'APOPLEXPYRAL

Pour préserver les vignes de l'Apoplexie et du Folletage,
Pour rajeunir les vignes vieilles,
Pour assurer la vitalité des vignes et les protéger contre
les maladies et les insectes,
Pour augmenter sensiblement les récoltes,

Faites un Traitement d'Hiver avec
L'APOPLEXPYRAL

COMPAGNIE AUXILIAIRE VITICOLE
56, Boulevard de Strasbourg - BEZIERS
R. C. 806 B

L. PIOGÉ
F. CHARPENTIER, Succ^r
1, Rue
Sainte-
Catherine
NANTES
Constructeur

AUTOMOTO

3.000 Agents GRANDE MARQUE FRANÇAISE 3.000 Agents

Crée et consacre les Champions
Tours de France
1926 1^{er} L. BUISSÉ
1925 1^{er} O. BOTTECHIA
1924 1^{er} O. BOTTECHIA
1923 1^{er} H. PELISSIER
Championnat de France, Bordeaux-Paris, etc.
Garantis 20 ans, depuis 845 fr.
Laveuses perfectionnées, depuis 210 fr.
Les meilleures Machines au meilleur Prix
NOUVEAUTE ! Le Lave-Linge rapide, 20 fr.

NANTES 11, Chaussée de la Madolaine
50, rue Fosse et 2, rue J.-J. Rousseau Tél. 6.05
VENTE A CREDIT
SUR DEMANDE
Escompte exceptionnel de 7 % sera accordé à tout porteur de la présente annonce

PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE
1, Rue Haudouin, 14, Quai de l'Hôpital - NANTES
O. PILLET, pharmacien - TELEPHONE 9.08
DEPOT DE TOUTES LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
- BAISSÉ DE PRIX -

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS
Si vous voulez acheter ou vendre
COMMERCÉ, IMMEUBLE, TERRAIN, etc.
Adressez-vous à MM Agnesso et Perthuis
AGENCE COMMERCIALE DE L'OUEST
9, rue Franklin - NANTES - Tél. 23-30

CONCOURS
100.000 FRANCS DE PRIX



Dans chaque rond est inscrite une Ville de France bien connue. Il s'agit de
dégager toutes les lettres et d'indiquer ces villes.
Découpez ce BON et adressez-le dans la quinzaine avec votre réponse au
CONCOURS "Service H" 51, rue du Rocher à PARIS
Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse

POMMES DE TERRE DU NORD calibrées
pour plants. Variétés
du Nord et d'Importation. THOIRIS Pré-
tes et Fils, HAZEBROUCK.

la meilleure
cachette
ne vaut pas grand chose
contre le vol
et ne vaut rien
contre le feu
Fiez-vous plutôt à un
abri sûr, solide, qui défie
l'un et l'autre !
un coffre-fort
FICHET
depuis 425 fr.
Demandez catalogue 464
1, rue Lafayette, 1,
Nantes

LA MÉLASSE-SAY
fabriquée et vendue par les R...-ameries
SAY, à Paris, est garantie sur facture
contenant 90 % de mélasse pure soit 37
à 40 kilos de sucre par 100 kilos. Le dosage
est également garanti - or les sacs.
LA MÉLASSE-SAY
est un produit concentré et par consé-
quent plus économique que les produits
végetaux purs à l'usage des végétaux
ou des déchets de toute
sorte. C'est la mélasse pure séchée qui
peut se mélanger à la ferme avec des
craus, du son, des moutures, des better-
raves, des pailles hachées, des balles, etc.
Demandez le mode d'emploi à André
BOURLE, agent de la Raffinerie Say, 20,
rue de Loches, à Tours.
La MÉLASSE-SAY est en vente au Syn-
dicat des Agriculteurs de la Loire-Infé-
rieure.

Pépinières et Horticulture réputées Charles
CAILLE Aîné, 105, rue de Paris, à Nantes. Fon-
deur en 1780. Offre à prix contre toute con-
currence : Les importants arbres fruitiers for-
més et non formés, en plein rapport ; pom-
miers à cidre et à couteaux, cerisiers, poiriers,
vignes de table et superbes plans directs pour
vignobles, ralischaux, framboisiers, asperges,
etc. - Stock considérable. Catalogue franco.
Téléphone : 21-59.

ACHETEZ et FAITES REPARER
vos Moteurs électriques
aux meilleures conditions à
SALMON & MICHAUX
Rue Banier, NANTES
Réparations rapides. Stock dispo-
nible. Spécialité d'Équipement d'Autos
Prix spéciaux pour revendeurs

Graines Sélectionnées
Potagères, Fourragères et Fleurs
Maison THIEBAULT
3, quai Flesselles - NANTES
Téléphone 24.30
CATALOGUE SUR DEMANDE

A VENDRE maison de surmembre, chicane
de 8 mois, parents excellents pour
les bestiaux. JOUIS, La Tranchais, La Yverne
(M.-et-L.). Prix modérés.

PRODUITS MELASSES
SUCRAZOTE
moins chers et plus nutritifs
que les SONS, GRAINS, TOURTEAUX
FABRICATION REPUTÉE
La plus forte production en France
157, avenue Malakoff, PARIS (16^e)
Tél. (5 lignes) : PASSY 71-53 et la suite
Province : PASSY-INTER 27
En Vente dans les principales graineteries
S'ad. à M. René ANGELVY, 16, Bd Lefebvre, NANTES

Couverture - Plomberie - Zinguerie
L. CARD
6, Rue Columelle, près Rue Poiré - NANTES
RÉPARATIONS EN TOUS GENRES
- EAU ET GAZ -

RHUMATISMES
Renseignements, Notice gratuite, Brochure : 2 fr.
D' SIMÉRAY, SPÉCIALISTE
reçoit à NANTES, 2, rue Boileau, le SAMEDI après-midi
CLAIR DU COMICE DE VERTOU.

P. NOTERMAN
CHIRURGIEN-DENTISTE
Avenue de la Martinière - Nantes
(près du Rond Point de Vanane)
Consultations tous les Jours, Jendis, Vendredis exceptés
Spécialité des Appareils dentaires

VINS LUNEAU-SRIFRON
Qual Bacô
NANTES

Pour tout
ce qui concerne **L'ÉLECTRICITÉ**
ÉCLAIRAGE - CHAUFFAGE - APPAREILS DOMESTIQUES - FORCE MOTRICE
Adressez-vous
à la **SOCIÉTÉ NANTAISE D'ÉLECTRICITÉ**
23, Rue de Strasbourg à NANTES
GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE - DÉMONSTRATIONS, CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Qu'il soit robuste
votre moteur, car c'est un instrument de
travail. Un élément de la robustesse réside
dans le poids. Le poids indique si les par-
ties du moteur sont largement calculées.
A puissance égale le moteur A. O.
est plus lourd !
Consultez notre catalogue
vous serez convaincu.
Envoi gratuit sur demande.
Ateliers d'Orléans
de la Compagnie Générale d'Électricité
Société Anonyme au Capital de 90 Millions de Fr.
SUCCURSALE DE NANTES : 1, Place de la Monnaie

BASCULES SPÉCIALES POUR CULTURE
à grands tabliers (modèles déposés). Construction supérieure renforcée
DÉCIMALE PORTATIVE
Tablier bas (0,105 au-dessus du sol)
Bâti chêne. Tablier tôle. Dossier bois. Crochet de sûreté
Portée unique : 400 kilos. Dimension du tablier : long. 0,75, larg. 0,60
MÊME MODÈLE ET DIMENSION A ROMAINE PORTATIVE
CHAZELET-SAUVAGE, Constructeur
TOURS - 69, Rue de la République, 69 - TOURS

LES CONSEILS DU BON OPTICIEN
DES VERRÉS
POUR VOS YEUX LE MEILLEUR EST TOUT JUSTE ASSEZ BON
Seul un verre parfait, très exactement monté, peut vous donner une vue
parfaite. Adressez-vous donc uniquement à un BON SPÉCIALISTE (ne vous
fiez pas à des réclames, des titres plus ou moins trompeurs).
Vos numéros des verres exactement déterminés, votre opticien vous
donnera des verres véritablement de première qualité et non simplement hap-
tisés ainsi.
Exigez toujours un verre mince, à courbure ménisque, c'est-à-dire bom-
bée, car seule, cette courbure est rationnelle et peut, seule, vous donner une
vision égale dans toutes les parties du verre.
De très grands verres ne sont pas obligatoires, surtout si vos yeux sont
très rapprochés, mais il faut qu'ils soient à une distance bien déterminée de
votre cornée et prennent autant que possible tout votre orbite.
L'inclinaison des verres, suivant les besoins, est obligatoire et très dé-
licat. Pour cela, une monture judicieusement choisie est nécessaire.
L. EMARD, opticien spécialiste
Tél. 34-53 3, Rue d'Orléans - NANTES (A suivre)

TAUPANOSE DÉTRUIT RADICALEMENT LES TAUPES
Procédé le plus simple, le plus efficace, le plus économique et le plus sûr pour détruire les taupes.
DESTRUCTION RAPIDE ET COMPLÈTE. SUCCÈS ASSURÉ
Emploi très facile et sans danger, en tout temps et en tout lieu.
Le flacon 10 francs (contre mandat)
MILLER, Pharmacien, RAMBOUILLET (S.-et-O.)
PRIX ACTUEL : 7 FRANCS

P. GALMICHE
32, Rue Voltaire - NANTES - Téléphone 38.91
SES SPÉCIALITÉS :
Groupes électro-pompe et électrogène
Moteurs à essence
Moteurs électriques
Moteurs aux huiles lourdes
DISPONIBLES
Neuf et Occasions intéressantes
Perceuses sensibles d'étaéli et à colonne, modernes. - Perceuses électriques
universelles. - Tours parallèles modernes. - Bâti à meuler. - Marteaux-pilons.
DISPONIBLES.
Scies à rubans
Scies à grumes et forestières
Combinées
Machines à sautois
Affûteuses
DISPONIBLES
Demander l'envoi du Tarif C.

LE ZENITH
Société Assurée du SYNDICAT GÉNÉRAL DES AGRICULTEURS de la Loire-Inférieure et du SYNDICAT AUXILIAIRE DU COMICE DE VERTOU.
Incendie - Vol - Accidents
A. VAULON et C. BOUCHAUD, 17, rue Voltaire
NANTES

CONCOURS
Faire la soustraction des 9 par des chiffres
différents pour que les restes additionnés donnent 9
Tout lecteur qui envoie avec ce BON sa réponse écrite à
ABTIS'S SERVICE, 22, place Charles-Fillion, Paris, 17^e
aura droit à une **ŒUVRE D'ART** de 60 francs.
Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse
Rien à payer pour participer à ce concours 66